

Retravailler ensemble après le confinement



D.SERRANO Infirmière en santé travail
C.BARTOLOTTI Psychologue du travail et des organisations

VIVRE AVEC LE COVID-19

Le respect des gestes barrières et la distanciation sociale doivent rester la règle!

Avant le retour au travail :

- Prévoir les nouvelles règles sanitaires de l'entreprise: équipement de protection individuelle, désinfection des locaux, règles de circulation et d'occupation des espaces de travail.
- Impliquer les salariés afin que ces précautions collent au plus près de la réalité du terrain
- Former et sensibiliser les équipes et les collaborateurs
- Permettre le télétravail quand cela est possible

PRENDRE LE TEMPS D'ÉCHANGER

Prendre en compte la façon dont les salariés ont vécu le confinement: Télétravail, chômage partiel, garde d'enfants, arrêt maladie, en poste

Permettre à chacun de partager sa réalité et au collectif de se retrouver émotionnellement

Comment a-t-on vécu le confinement?

Comment a-t-on vécu le travail?

RECONSTRUIRE LA COOPÉRATION

Refaire groupe!

Développer le sentiment d'appartenance au groupe de travail et à l'entreprise est essentiel.

C'est ce qui permettra de traiter les éventuelles tensions pouvant émerger des différents statuts de travail pendant le confinement (télétravail, chômage partiel, garde d'enfants, arrêt maladie, présentiel)

LE CADRE DE
TRAVAIL NE SERA
NI CELUI DE LA
MAISON, NI
CELUI CONNU
AVANT LE
CONFINEMENT

- ▶ Accepter de prendre du temps afin que le collectif se retrouve et s'organise
- ▶ Être rassurant
- ▶ Valoriser le collectif de travail
- ▶ Accepter que l'efficacité des équipes ne soit pas immédiate

Ne pas rechercher la performance à tout prix

RÉAPPRENDRE A TRAVAILLER ENSEMBLE

▶ **Réinventer de nouveaux codes sociaux :** (pause café, déjeuner...)

- ▶ Comment va-t-on se dire bonjour?
- ▶ Comment va-t-on se faire passer des documents, des objets?
- ▶ Comment va-t-on se croiser dans les lieux communs?

Chacun doit se conformer aux mêmes rituels

IMPLIQUER LE COLLECTIF

- ▶ Mettre en place des groupes de travail quand cela est possible : groupe de sensibilisation, groupe de prévention
- ▶ Réfléchir sur la mise en place de tel ou tel geste barrière en fonction des contraintes environnementales (poste de travail, locaux)
- ▶ Rappeler que la mise en place des gestes barrière nécessite apprentissage et réadaptation
- ▶ Observer l'entreprise: traiter les situations complexes individuellement ou collectivement
- ▶ Permettre la remontée de situations problématiques (point info matinal ou bilan de fin de journée)

Le SIST 11 mobilise sa

CELLULE D'ECOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EMPLOYEUR

Afin de répondre à vos interrogations en toute confidentialité.

Pour nous contacter :

04-68-11-93-33 ou

covid-19@sist-carcassonne.com

Un membre de l'équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue du travail, infirmière) vous répondra ou vous recontactera sous 24 h.

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

NE RESTEZ PAS SEUL